



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 février 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 26 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 19 février 2001

**Appel d'Offres : Revêtement de chaussées 'Enrobés Coulés A  
Froid' - Programme 2001**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D2010962001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2001**

**Voirie Circulation Sécurité Routière**

**Appel d'Offres : Revêtement de chaussées 'Enrobés Coulés A  
Froid' - Programme 2001**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Des travaux de revêtement de la voirie communale, sont programmés pour l'année 2001 concernant une surface d'environ 40 000 m<sup>2</sup>.

A cet effet, il est nécessaire d'envisager un revêtement de chaussée par un enduit spécial type "enrobés coulés à froid".

Les crédits nécessaires seront ouverts au Budget Primitif 2001.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation établi par les Services Municipaux,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la procédure d'Appel d'Offres ouvert en vertu des articles 295 à 300 du Code des Marchés Publics,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)